

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	37 (1991)
<b>Heft:</b>	26-27
<b>Rubrik:</b>	Divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En complément à l'article de la page précédente.

### La Cour de Luxembourg intervient dans trois cas :

- ◆ Sur plainte de la Commission Européenne, à Bruxelles, contre un Etat qui ne respecterait pas le droit communautaire. Elle a déjà rappelé 4 Etats à l'ordre.
- ◆ Sur demande d'un tribunal d'un Etat membre. La Cour de Luxembourg a statué plusieurs fois très sévèrement contre la discrimination à l'égard d'entreprises étrangères écartées des marchés publics.
- ◆ La Cour de Luxembourg peut prendre des mesures provisionnelles et obliger ainsi un Etat membre à surseoir à la passation d'un contrat. Elle s'est déjà opposée à des adjudications en Italie et au Danemark.

*Quand la Suisse sera soumise aux critères européens, les feuilles officielles fédérales, cantonales et communales seront passées au crible par les entreprises suisses ou étrangères cherchant des marchés.*

(Vient de paraître par Nicolas Michel : "L'ouverture européenne des marchés publics suisses", édité par les professeurs Peter Gauch et Pierre Tercier).

### Erratum

Un certain nombre d'erreurs ont été commises dans l'article "Les tribulations d'un homme pressé" paru dans le dernier numéro. Dans l'interview d'O. Ballarin (et non "Balarin"), il fallait lire, en p.18, "... qu'à Brasilia il n'y avait ni forêt, ni vierge" (et non Brésil). En p.19 : "l'augmentation de l'impôt sur le jardin en 1991 n'est pas de 40%", mais quarante fois plus qu'en 1990.

## Jean Frutiger

### In Memoriam

Les Suisses de Paris ont perdu leur porte-drapeau. Ceux d'entre eux qui venaient à notre fête du 1er août ne verront plus ce colosse aux bras de lutteur porter bien haut le large étendard de la Société Suisse de Gymnastique de Paris (SSGP) au milieu des autres emblèmes des dix-sept associations membres de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris (FSSP).

Pour nous tous, *Jean Frutiger* était un exemple et un symbole. Un exemple de patriotisme et de foi dans les vertus traditionnelles du pays, un exemple de fidélité à la patrie, présente à chaque instant dans le cœur et la pensée. Un symbole de ceux que nous appelons les pionniers, qui vinrent en France au lendemain de la première guerre mondiale, à un moment où la Suisse connaissait le sous-emploi et les misères économiques et où la France devait remplacer ceux qui étaient tombés entre la Somme et le Rhin.

La démarche des pionniers n'était pas facile : il fallait vaincre la barrière de la langue et des habitudes, il fallait aussi accepter une certaine attitude pas toujours favorable à l'égard des pays restés hors du conflit.

*Jean Frutiger* était né à Riggisberg - 4 km d'Interlaken - dans un majestueux chalet de l'Oberland, face à la Jungfrau. Il fait ses études secondaires puis, à 18 ans, est engagé personnellement par le directeur en France de la Compagnie de Constructions Mécaniques Sulzer frères. Il restera 47 ans rue Cognacq-Jay et gravira tous les échelons de son secteur pour terminer à la tête de la comptabilité générale.

A peine arrivé à Paris, il adhère à la SSGP avec laquelle il fera toutes les fêtes fédérales de gymnastique, y compris comme vétéran. Il présidera d'ailleurs cette société au cours des années 1960. Mais là ne s'arrête pas sa dévotion pour la colonie suisse de Paris. Il s'occupe durant l'Occupation, du "Colis Suisse" qui apporta tant de réconfort aux isolés que nous étions devenus, il assume la comptabilité du "Messager Suisse" quelques années durant, il est le vérificateur des comptes de l'Hôpital Suisse et de la Maison Suisse de Retraite et le trésorier du Cercle Suisse Romand, il est nommé membre d'honneur du Conseil de la FSSP. Il est présent, avec son épouse, à toutes nos assemblées générales, à tous les congrès des Suisses de l'étranger. Nous l'attendions encore cet été, à Fribourg, avec ses amis Fischer et Bossard, lorsqu'on nous dit qu'il avait dû être transporté d'urgence à l'Inselspital de Berne. Jean devait vite redresser la tête et, jusqu'à sa disparition subite, en février dernier, supporter sans une plainte un mal implacable. Il aurait eu 85 ans le 25 mars. Il avait demandé à être inhumé avec, à la boutonnière, son petit ours de Berne et son insigne de gymnaste. À son épouse, Thérèse Bigler, à sa famille, à nouveau durement éprouvées, nous adressons nos condoléances émues et toute l'expression de notre reconnaissance à l'égard d'un de ceux qui surent montrer le chemin.

*Jean Frutiger* nous a quittés peu après l'un de ses amis intimes, M. Weingertner, Président de l'Association des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse (APGIS). Le Président Weingertner était, lui aussi, de toutes nos fêtes. Il avait une image de notre pays qui n'était pas celle des chroniqueurs en mal de copie. A Madame Weingertner et à sa fille vont nos pensées les plus sincères. Malgré leur deuil récent, elles avaient tenu à faire la route de Rouen pour venir rendre un dernier hommage, au cimetière de Fontenay-aux-Roses, à *Jean Frutiger*.

**Pierre Jonneret, Président de la FSSP.**